







COVID-19

Changement de directives sur le port d'un masque non-médical

- 1. Si vous désirez porter un masque de tissu lors de vos sorties essentielles, il est important de respecter les directives suivantes :
 - a. Choisir un tissu qui n'est pas absorbant ou bien superposer des couches de tissus
 - b. L'ajuster pour qu'il soit bien collé au visage
 - c. Éviter de toucher au masque ou au couvre-visage une fois en place
 - d. Éviter de toucher ou de se frotter les yeux
 - e. Changer de masque ou de couvre-visage dès qu'il est humide ou souillé
 - f. Se laver les mains avant et après sa mise en place
 - g. Éviter de le partager avec d'autres
 - h. Le jeter ou le nettoyer à l'eau chaude (si réutilisable) après chaque utilisation ou lorsque souillé
 - i. Continuer à se tenir à distance (minimum 2 mètres) des autres
 - j. Les enfants de moins de deux ans ne devraient pas porter de masque
- 2. Il semble peu probable que le masque en tissu protège la personne qui le porte, <u>par contre,</u> il pourrait toutefois contribuer à ralentir la transmission du virus dans la communauté en contribuant au respect des bonnes règles d'hygiène et de savoir-vivre, comme tousser dans son coude, par exemple
- 3. Le port du masque ne doit pas remplacer ou réduire l'assiduité aux mesures d'hygiènes de base telles que :
 - a. Rester à la maison autant que possible
 - b. Ne fréquenter personne d'autre que les personnes avec qui vous habitez (distanciation sociale)
 - c. Se laver les mains fréquemment pendant au moins 20 secondes
 - d. S'isoler des personnes atteintes et de leurs contacts
- 4. Le masque de tissu ne protège pas autant qu'un masque médical : il ne doit pas remplacer les masques médicaux lorsque ces derniers sont requis
- 5. Les masques médicaux sont utilisés dans un contexte médical seulement
- 6. Pour connaître la façon de confectionner un masque ou couvre-visage, le site web suivant peut être consulté :
 - https://www.cdc.gov/coronavirus/2019-ncov/prevent-getting-sick/div-cloth-face-coverings.html

